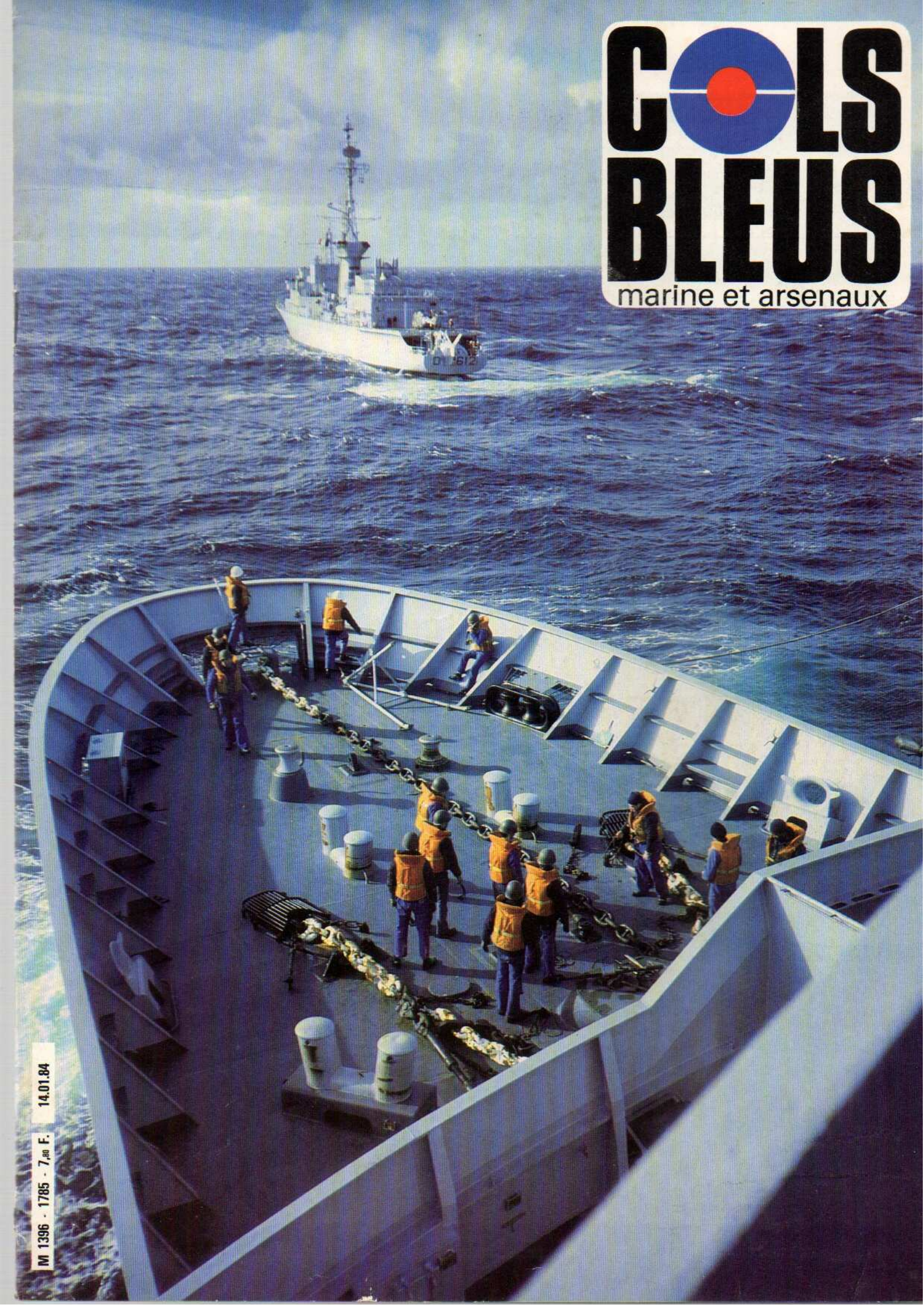


COLS BLEUS

marine et arsenaux

M 1396 - 1785 - 7^{ème} F. 14.01.84



La Jeanne et le Bourdais à Dakar

C'EST avec la cité fondée par l'amiral Protet, voilà cent trente ans, que la *Jeanne d'Arc* et le *Commandant Bourdais* ont rendez-vous pour la première escale africaine de la campagne 1983-1984.

A l'aube, le Groupe Ecole atteint le Cap Vert, point le plus occidental de l'Afrique continentale, et la silhouette de Dakar se détache dans le soleil matinal.

Les midships, au poste de bande, sont surpris par la fraîcheur de l'alizé qui porte loin au large l'odeur du continent. Les deux bâtiments s'accostent de part et d'autre du grand wharf. Pour la deuxième fois depuis notre départ de Brest, des marins français saisissent nos amarres.

Les uniformes blancs montent à l'assaut des bureaux de poste, des agences de location de voitures et des agences de voyage. Le petit commerce sénégalais, devant tant de clients potentiels, se déplace avec masques, statuettes, pendentifs, bracelets...

Pour une cinquantaine d'entre nous, le point fort de cette escale est le saut en parachute que les Forces françaises au Sénégal organisent, au profit de la *Jeanne d'Arc*, en collaboration avec le bataillon de parachutistes sénégalais. Après un réveil dès potron-minet, un voyage nocturne jusqu'à l'aéroport de Yoff, une dizaine de kilomètres, et une mise en condition psychologique rallongée, le premier stick est largué « un peu court »

du *Nord-Atlas*, si bien qu'il se pose sur le village qui jouxte, sous le vent, la zone de saut. Malgré des tractions désespérées, chacun fait irruption d'une façon aussi involontaire qu'inopinée dans une scène de la vie rurale : qui au milieu d'un troupeau de chèvres, qui entre un âne et l'arbre auquel il est attaché, qui sur une case... L'accueil des villageois n'en est pas moins chaleureux et les enfants sont ravis de participer à des plagiages sommaires de parachutes.

Il est agréable d'alterner les expéditions dans la savane, chaque année plus desséchée, avec les activités balnéaires et aquatiques. Les rouleaux de la grande côte fascineront toujours les fanatiques de surf ou de planche à voile. Les amateurs de sites historiques pittoresques peuvent, en empruntant la *Mélusine* locale, se rendre sur l'île de Gorée toute proche. Dans le dédale des ruelles de sable frangées de bougainvillées roses et mauves on visite la maison des esclaves,

dont le triste couloir débouche sur la mer et les Antilles, le premier fort portugais, le plus récent fort hollandais et, sur le point culminant, le fort français où trônent les « canons de Navarone ». On peut se recueillir dans l'une des plus anciennes églises du Sénégal et apprécier le site de la mosquée, près d'une eau limpide et vive, côté ponant.

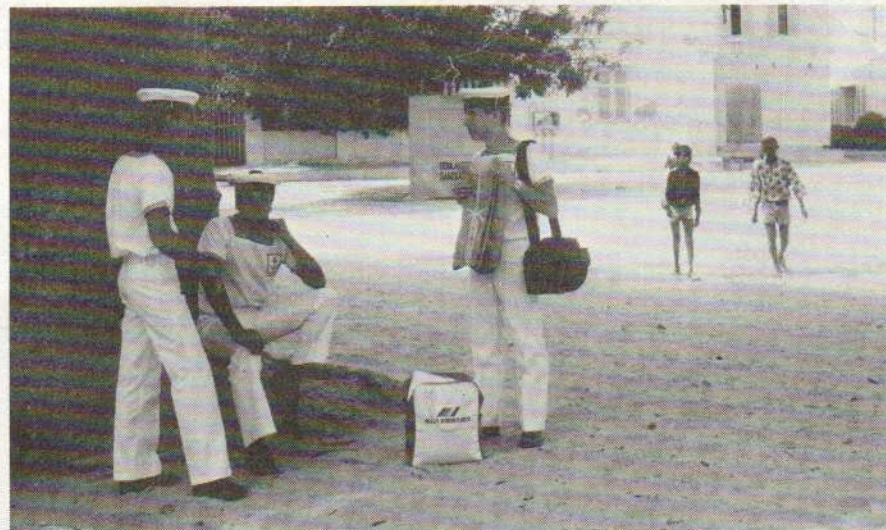
En réponse au cocktail offert à bord de la *Jeanne* les officiers sénégalais invitent les marins à un méchoui, dans le cadre prestigieux de leur mess, l'ancienne amirauté. Le lendemain, l'ambassadeur de France à Dakar reçoit dans ses jardins et, le troisième soir, c'est le commandant des Forces françaises qui nous accueille dans sa résidence.

Dakar appartient déjà au passé... cap sur Abidjan.

E.V.1 JACQUET
Poste 2



Sur une île de coquillages : le cimetière.



Sur l'île de Gorée.

Kayar, village de pêcheurs.



XXX^e SESSION DU CONSEIL SUPERIEUR DE LA FONCTION MILITAIRE

n° 1785 du 14 janvier 1984

Le Conseil supérieur de la fonction militaire a tenu sa 30^e session dans la salle d'honneur du Musée de l'Armée, Hôtel des Invalides, les 15 et 16 décembre 1983. La séance du 16 décembre en début de matinée était présidée par M. Charles Hernu, ministre de la Défense, assisté des hautes autorités du Ministère.

Cette session était essentiellement consacrée à l'examen d'un projet de décret portant statut particulier du corps des commissaires de l'armée de Terre.

Au cours de son allocution d'ouverture, le Ministre a souligné la compétence avec laquelle les intendants militaires, dont le corps a été créé en 1817, assurent d'une part la direction de leur service et d'autre part la surveillance administrative et la vérification des comptes des corps de troupe. Il a ensuite précisé que la réforme qu'il avait décidée consistait non pas à rompre avec le passé mais à étendre le champ de responsabilité de ces officiers qui, sous l'appellation nouvelle de commissaires, mettront également leur compétence au profit des formations de l'armée de Terre au sein desquelles ils seront chargés des fonctions administratives et financières de direction. Les missions des commissaires de l'armée de Terre seront ainsi identiques à celles qui sont déjà assumées par les commissaires de la Marine et de l'Air.

Le Conseil a estimé que cette réforme constituait une évolution qui paraissait correspondre aux besoins d'une armée de Terre moderne.

Constatant que les principales dispositions du projet de décret, à l'exception de celles concernant les attributions du corps et son recrutement, reprenaient les dispositions du statut de l'actuel corps des intendants militaires et étaient en harmonie avec les statuts des commissaires des deux autres Armées, le Conseil a émis un avis favorable au texte qui lui était présenté.

Toutefois, après avoir relevé que le recrutement principal dans le futur corps, qui s'effectuera au grade de commissaire sous-lieutenant, n'était ouvert qu'aux seuls candidats externes, le Conseil a exprimé le souhait que ce mode de recrutement soit étendu par concours aux officiers et aspirants servant en situation d'activité ainsi qu'aux sous-officiers comme c'est le cas pour les corps des commissaires de la Marine et de l'Air.

Par ailleurs, au cours de cette session, le Conseil a été informé de la publication des textes réglementaires qui permettent, depuis le 15 novembre 1983, d'accorder des allocations de chômage aux militaires engagés n'ayant pu obtenir le renouvellement de leur contrat et se trouvant sans emploi. Une large information des conditions et des procédures d'indemnisation sera faite prochainement.

TELEX

de la Jeanne d'Arc et du Cdt Bourdais

A PRES six jours d'escale à Abidjan, la *Jeanne* quitte la terre africaine pour retrouver les « langueurs océanes ». Mais le calme ne dure pas. Sa Majesté Neptune, entourée des dignitaires de l'empire des mondes équatoriaux, reçoit l'hommage-ligne de ceux qui ne l'ont jamais rencontrée. C'est là, sans doute, une des traditions les plus anciennes de la mer à laquelle tout marin doit obéir. Une fois le rite initiatique terminé, les néophytes rejoindront leurs anciens dans la caste des dignitaires, confrérie très discrète qui ne se réveille qu'au passage de la frontière entre les deux hémisphères. Neptune nous quitte : ses chevaliers enlèvent leurs habits cérémoniaux pour revêtir la tenue plus spartiate du marin en campagne, l'ordre et la hiérarchie de tous les jours reprennent leurs droits.

La *Jeanne* poursuit son long périple à travers l'Atlantique pour aller à la rencontre du moment historique de la campagne : Sainte-Hélène. Ile surgie des flots, d'où s'envola la légende napoléonienne, Sainte-Hélène est un rocher pour un aigle. C'est là que l'Empereur, entouré du carré de ses fidèles, passa les dernières années de sa prodigieuse vie et qu'il subit avec hauteur les incessantes tracasseries de son geôlier, sir Hudson Lowe.

D'aucuns disent que ce fut un châtement indigne pour un aussi grand homme, mais quelle serait la place de Napoléon dans l'histoire sans cette île sinistre ?

La *Jeanne* aux armes fleur de lys, vaisseau de la République, vient saluer la terre du dernier repos de celui qui fut le plus grand homme de guerre français.

du Cdt Rivière

ON trouve à Nassau (Bahamas), les descendants de personnes très variées. Au fil des siècles, le chapelet des îles Bahamas a connu bien des visites : c'est aux Bahamas que Christophe Colomb toucha terre en 1492, c'est aux Bahamas que les disciples d'Eleuthère fondèrent la première colonie européenne de l'archipel en 1647, c'est toujours là que Henry Morgan ou Barbe Noire se cachaient après avoir dévalisé quelque lourd gallion espagnol... Disputé jusqu'en 1783 entre l'Espagne, l'Angleterre et les Etats-Unis, l'archipel revient à la couronne britannique par le fameux traité de Paris. Mais de tous ces colons ne subsiste que peu de monde. Ici le peuplement local est presque exclusivement noir, et, si le gouverneur de Sa Majesté semble sorti tout droit d'un roman de Dickens, le pouvoir politique et économique appartient bien aux noirs. La proximité du géant américain n'a pas fait disparaître les caractères essentiels de la « British way of life ». Nassau apparaît au navigateur comme un décor de théâtre où les maisons rose bonbon, vert tendre ou bleu azur s'alignent dans un ordonnancement impeccable. En ville, les pubs enfumés et sombres, comme il se doit, sont entourés de bougainvilliers et d'hibiscus, et les gardiens de la paix ont un uniforme de « British grenadier » jusqu'à la circulation, à gauche please...

C'est autour de Nassau qu'ont poussé les gigantesques constructions en béton d'une industrie touristique florissante. Pour donner un rêve aseptisé et sous cellophane aux touristes américains.

Dans cet univers d'argent, la France n'est pas trop connue, sauf pour ses vins bien

sûr... et ce n'était pas trop de nos pompons rouges pour rappeler aux Bahamiens l'existence de la vieille Europe.

Un autre ambassadeur aurait pu s'en charger : *France*... Au sortir du port de Nassau, au poste d'appareillage, nous avons croisé le *Norway*. Minute poignante pour chacun de nous. Ceux du *Norway* ont mesuré notre émotion, qui nous ont salué de longs coups de sirène. A la diffusion sur réseau extérieur de la chanson de Sardou (Ne m'appellez plus jamais *France*), la coque du vieux *France*, certains passagers du *Norway* et tout l'équipage du *Rivière* ont vibré à l'unisson.

de l'E.V. Jacobet

HERAKLION, courte escale technique de ravitaillement pour le *Jacobet*, le 5 janvier, en transit de Brest vers l'océan Indien.

Escale attendue mais qui, en raison de son horaire, n'a permis aux permissionnaires que de découvrir une ville à l'activité aussi peu soutenue que la pression de roulement du gazole dans les soutes.

Camions après camions, celles-ci ont tout de même fini par être remplies, trop tôt sans doute, puisqu'on a dû rappeler aux postes de manœuvre au moment où, comme le jour se couchait, la ville commençait à s'éveiller.

Adieu à la Crète aux sommets enneigés, le *Jacobet*, toujours curieux, s'en va déjà vers Port-Saïd et le Canal.